

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 84 (1970)

Artikel: Quelques cachets de la famille Béchaux de Porrentruy et leur interprétation
Autor: Genevov, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques cachets de la famille Béchaux de Porrentruy et leur interprétation

par ROBERT GENEVOY

A l'occasion du quatrième centenaire de la construction de la maison Béchaux, à Porrentruy, une réunion des membres de cette famille et de leurs alliés immédiats a été organisée dans l'ancienne cité épiscopale les 24, 25 et 26 juillet 1970. Au cours de ces deux dernières journées, les quelque cent cinquante participants ont pu visiter à l'Hôtel de Gléresse, siège des archives de l'ancien évêché de Bâle, une exposition de souvenirs historiques sur la famille Béchaux (plans de propriétés, actes notariés, tableaux généalogiques, etc.), organisée et commentée par André Rais, conservateur desdites archives, à Porrentruy.

Nous avons donné dans le tome I du *Livre d'or des familles du Jura* (Porrentruy, 1967) une généalogie des Béchaux de Seleute et de Porrentruy, établie avec l'aide d'une documentation fournie par A. Rais et de divers papiers domestiques, mais sans y traiter des sceaux, cachets et marques personnelles de cette famille. Nous nous proposons de compléter notre étude sur ce point particulier, grâce à la source exceptionnelle que constitue le fichier héraldique du savant conservateur des Archives jurassiennes.

Le fichier Rais, dressé essentiellement d'après les sceaux et cachets des signataires et témoins des testaments jurassiens originaux, recense quatre types de cachets utilisés par les membres de la famille Béchaux, qui sont, dans l'ordre chronologique :

1^o un premier cachet de Jacques-Joseph Béchaux (1725-1780), négociant épicier à Porrentruy, témoin du testament de



Fig. 1. Jacques-Joseph Béchaux, négociant, 1756.

Jeanne Cattin en date du 10 août 1756 (Test. Porrentruy, 6^e Div., 1750-1759) : dans un cachet rond, une marque formée d'une croix sommée d'un quatre de chiffre et mouvant d'un cœur évidé, entouré de feuillage, enclosant en chef les lettres I I et B et en pointe un chou (un beau chou, en patois bé chou = Béchaux) [fig. 1] ;

2^o un deuxième cachet de Jacques-Joseph Béchaux, négociant, bourgeois de Porrentruy, témoin du testament de Marie-Charlotte Tector, épouse de M. Maur de Roll d'Emmenholz, de Soleure, en date



Fig. 2. Jacques-Joseph Béchaux, négociant, 1767, 1770.

du 12 août 1767 (B 285/5) et signataire de son propre testament, rédigé en commun avec son épouse Elisabeth Rossé, reçu de François-Joseph Werneur, notaire à Porrentruy, le 30 avril 1770 (Test. Porrentruy, 7^e Div., 1760-1774) : dans un cachet rond, une marque entourée de feuillage formée d'une ancre à trois becs, la stangue sommée d'un quatre de chiffre et accostée des lettres I I et B. (fig. 2);

3^e cachet d'Antoine-Joseph Béchaux, bourgeois et maître tanneur de Porrentruy (1727-1785), témoin du testament de Marie-Anne, née Buthod, veuve de Rémi Notari, en date du 7 août 1780 (Test. Porrentruy, 8^e Div., 1774-1792), puis signataire de son propre testament mystique du 14 février 1784, rédigé conjointement avec sa sœur Jeanne-Baptiste Béchaux, testament commun publié et accepté en Conseil aulique le 21 mars 1786 (B 285/5) : dans un cachet rond, une femme assise, coiffée d'un casque, vêtue d'une longue robe décolletée en carré, tenant de la main droite une lance terminée en marotte (?) et s'appuyant du bras gauche sur un écu de forme ronde portant deux trompettes, pilons ou... (?) posés en sautoir (fig. 3);



Fig. 3. Antoine-Joseph Béchaux, tanneur, 1780, 1784.

4^e cachet de Claude-Joseph Béchaux, bourgeois et marchand tanneur de Porrentruy (1732-1815), témoin du testament de Marie-Hélène Afoldren, veuve de Jean-François Gaignerat, en date du 17 avril 1781 (Test. Porrentruy, 8^e Div., 1774-1792) : dans un cachet ovale, un



Fig. 4. Claude-Joseph Béchaux, tanneur, 1781.

écu de forme ronde portant deux ra cloirs de tanneur posés en sautoir, accostés des lettres C et I et accompagnés en chef d'une fleur de lys et en pointe de la lettre B, l'écu entouré de feuillage et sommé d'une tête de chérubin surmontée d'une couronne de baron allemand (fig. 4).

Il y a tout lieu de penser que les figures 1 et 2 ne sont que la reproduction d'une marque de maison (Hausmarke, Hauszeichen) qu'il était autrefois, et surtout à partir du XVII^e siècle, de coutume de sculpter sur les linteaux des portes et fenêtres des demeures bourgeoises et paysannes, notamment en Alsace (J.-J. WALTZ, *L'art héraldique en Alsace*, II : « Les armes des tribus et des corporations et les emblèmes des artisans », Nancy, Paris et Strasbourg, 1938) et en Suisse (*Marques de maisons*, in *Archives Héraldiques Suisses*, 1890, p. 387, 1899, p. 75), soit pour les distinguer les unes des autres, soit pour indiquer la profession de leurs occupants, soit encore comme talisman ou porte-bonheur. Tout naturellement, ces emblèmes devinrent, pour les commerçants et artisans, les signes particuliers de leurs produits et on peut les considérer comme les ancêtres directs des marques de fabriques dont nous sommes à l'heure actuelle environnés par la publicité.

Si la croix, l'ancre et le cœur ne posent aucun problème d'interprétation puisqu'ils représentent les trois vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité, la fleur de lys étant, de son côté, l'emblème

de la loyauté, il n'en est pas de même du quatre de chiffre, dont le symbolisme a donné lieu à toute une littérature sans qu'aucune des hypothèses avancées soit pleinement satisfaisante. A. OHL DES MARAIS (*Le quatre de chiffre et la peste au temps jadis*, Thann, 1943) y voit un signe — déjà figuré sur des cylindres chaldéens de l'antique Babylone et importé d'Orient à la suite des Croisades — utilisé comme fétiche ou amulette contre la guerre, les fléaux et les rats propagateurs de la peste. Il corrobore cette dernière hypothèse par la constatation que les anciens papetiers, libraires et bibliothécaires ont adopté le chiffre 4 comme filigrane, marque ou poinçon pour chasser les souris et les rats, principaux ennemis de leurs productions et collections. « Ceux qui ont le plus employé cette forme de 4 — écrit L. GRUEL, *Recherches sur les origines des marques anciennes qui se rencontrent dans l'art et dans l'industrie du XV^e au XIX^e s. par rapport au chiffre quatre*, Paris et Bruxelles, 1926 — sont par ordre d'importance : les libraires-éditeurs, les graveurs, les peintres, les sculpteurs, les fabricants de papier et enfin ceux qui, sans avoir aucun métier, ont voulu les imiter dans l'idée qu'ils attachaient à ce signe. De cette dernière catégorie, je trouve des particuliers qui ont ajouté ce fameux Quatre à leurs chiffres, à leurs signatures ou à leurs armoiries pour en faire des cachets. » RIS-PAQUOT, *Dictionnaire des marques et monogrammes*, Paris, 1893 et C. M. BRIQUET, *Les filigranes*, Paris, 1907, ont reproduit un grand nombre de marques au chiffre 4 de fabricants de papier et imprimeurs des XV^e et XVI^e siècles et ce dernier auteur souligne le caractère huguenot puis maçonnique de ce signe, également employé par des tâcherons et maîtres maçons des cathédrales, et que L. GRUEL (*op. cit.*, p. 78) a cru pouvoir identifier dans le W des assiettes révolutionnaires.

Dans deux articles remarquablement documentés : *A propos du signe 4 des*

commerçants, in *Bibliographie de la France*, 1912, p. 94, et *Le signe de la Trinité dans quelques signatures bourguignonnes du XVI^e siècle provenant d'anciennes minutes de notaires*, in *Revue de Bourgogne*, 1912, p. 265, le docteur C. Jourdin, après avoir signalé la présence du chiffre 4, ou de signes dérivés de ce chiffre, à côté de la signature ou dans l'initiale du nom de certains notaires bourguignons du XVI^e siècle, lui reconnaît une marque de fidélité à l'Eglise, une invocation et un hommage à la Trinité : « Le signe des marchands, écrit-il, n'est que la traduction graphique du grand signe de croix employé par les commerçants et les artisans pour donner un caractère religieux aux monogrammes dont ils signaient leurs œuvres et dont ils décoraient les objets qui leur appartenaient. » Marc SAUNIER, *La légende des symboles philosophiques, religieux et maçonniques*, Paris, 1911, avait aussi décelé dans le triangle du chiffre 4 le symbole de la manifestation divine, du Ternaire créateur, de la Trinité.

Une des explications les plus originales de la marque commerciale (Handelszeichen) du premier type Béchaux (fig. 1) — et de ses nombreuses variantes reproduites dans G. LASTIG, *Markenrecht und Zeichenregister*, Halle, 1890 — est celle donnée par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1894, p. 496 et 577 : « Le cœur qui porte les initiales du marchand est l'emblème de la bonne foi; il est surmonté d'une barre qui forme le pignon sur rue. Au-dessus se trouve la girouette qui ressemble au chiffre 4; en bas, la devise commerciale ou anacréontique au choix. »

Mais pourquoi le 4 des commerçants et ses multiples combinaisons (inversé, retourné, à plusieurs barres horizontales, à la barre horizontale terminée en croix, en angle aigu, etc.) ne serait-il pas, selon l'hypothèse généralement admise, issu de la croix, signature des illettrés, si nombreux au XVI^e siècle, croix dont toutes les variantes servaient à distinguer les divers signataires d'un même acte ?